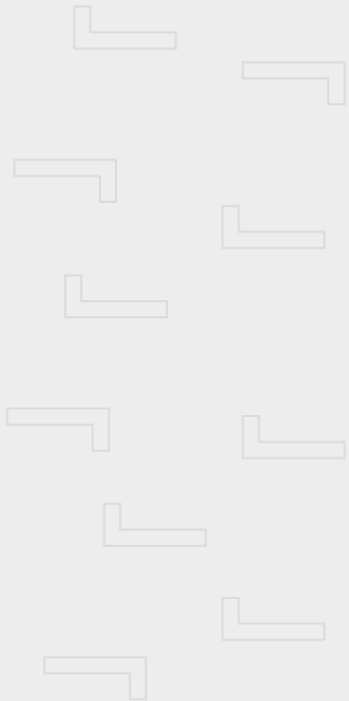


**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



**RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Formation des professeurs contractuels 2019-2020

Quelques conseils pour un enseignement efficace

Dispenser un cours magistral pendant lequel les élèves ne font qu'écrire **est à proscrire.**

Il est indispensable de **mettre** le plus souvent possible **les élèves en activité.**

Les activités proposées doivent être de **formes variées** et construites en en se posant en permanence la question: « L'élève est-il acteur? »



Quelques exemples de formes d'activité

- Activité d'un manuel (**attention: les manuels ne respectent pas forcément les programmes !**)
- Cours sur fiche avec parties à compléter par l'élève
- Cours avec « texte à trou » (**à limiter au maximum toutefois !**)
- Faire établir une formule à partir de documents ou graphes...
- Exemples d'application d'une formule donnée par le professeur
- Démarche d'investigation en classe entière ou en groupe de 2 à 4
- Etude documentaire: extraction d'informations
- Activité expérimentale (avec compte rendu et/ou manipulations évalués)
- Cours/synthèse construit(e) par les élèves après un TP ou une activité
- Exercices en classe



... tout type d'activité rendant **acteurs les élèves**

Une fois les élèves mis au travail, il est indispensable de **bien circuler** dans la classe.

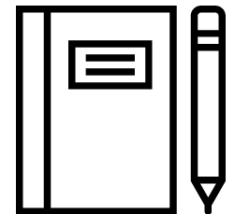
Cela permet :

- d'aider les élèves, de mettre au travail les récalcitrants
- de vérifier les cahiers/classseurs, les écrits des élèves
- de bien montrer que le professeur est physiquement présent
- de mieux gérer la discipline

Pour gérer l'hétérogénéité, il est possible d'envoyer un élève (ayant terminé) écrire sa correction au tableau pendant que le professeur continue de circuler auprès de ceux qui n'ont pas fini.

Une phase de mise en commun/correction est nécessaire.

Le professeur reprend la parole pour bien marquer la fin de la mise en activité des élèves, dans le calme.



Le rythme d'une séance

Une séance doit être rythmée par des moments variés afin que les élèves ne s'ennuient pas et ne décrochent pas (et donc ne bavardent pas).

Voici un exemple :

Moment	Professeur	Elèves	Durée/ Ambiance
Présentation d'une activité	Présente l'activité de manière formelle	Écoutent	2 min Calme
Mise au travail des élèves	Circule auprès des élèves, aide, analyse les difficultés des élèves	Sont actifs et peuvent échanger entre eux	5 min Action
Première mise en commun	Redonne les consignes ou explique un point délicat ou corrige un 1 ^{er} exemple	Écoutent/ participent individuellement (main levée)	3 min Calme
Nouvelle mise en activité	Circule auprès des élèves, aide	Sont actifs et peuvent échanger entre eux	5 min Action
Correction au tableau par un élève ayant terminé	Continue à circuler auprès des élèves en difficulté	Sont actifs ou vérifient les écrits au tableau	3 min Action
Correction formelle de l'activité	Commente/modifie la correction au tableau	Écoutent/Ecrivent	3 min Calme

Alternance de moments de calme et d'action

Cette question sera davantage développée en atelier.

- Planifier la progression pour plusieurs semaines en respectant le programme et en cohérence avec le travail déjà effectué avec les élèves dans le cas d'un remplacement en cours d'année et situer chaque séance dans la progression
- Se fixer un objectif, un contenu et une démarche de séance afin de donner un sens aux connaissances que l'élève doit acquérir.
- Communiquer les attendus aux élèves en distinguant les connaissances (savoirs) des capacités (savoir-faire) pour chaque chapitre.
- Penser à l'évaluation dès la conception du cours en cohérence avec les objectifs d'apprentissage fixés (et les attendus communiqués). L'évaluation mise en jeu doit aborder des notions travaillées en classe et traitées à plusieurs reprises par les élèves.



POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Isabelle BERNARD
Sophie BUSSIÈRE
Olivier CHAUMETTE
Jean-Baptiste ROTA

Chargés de Mission – Académie de Lyon



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Version 6
Novembre 2019